

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Offrons un toit à tous les enfants !

Lyon, le 17 novembre 2016

L'ensemble des élu.e.s du 1^{er} arrondissement de Lyon étaient présent.e.s hier soir, mercredi 16 novembre 2016, à l'école **Michel Servet** pour soutenir la **fête solidaire** organisée par les parents d'élèves et le personnel enseignant. Il est bon et juste que les élu.e.s accompagnent cette démarche, au nom de la **Fraternité Républicaine**.

Quels enseignements tirer de cette soirée ?

Au-delà des raisons discutables de l'interdiction d'une soirée de solidarité par le rectorat et la Ville de Lyon, une question fondamentale subsiste :

Pourquoi des familles, dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles, sont-elles contraintes de vivre à la rue sans solutions ? Pourquoi sommes-nous confrontés à cette question chaque année depuis plus d'une décennie ?

Une problématique technique s'impose : comment faire face au nombre important de personnes et de familles à la rue ? Notre premier devoir est de les connaître. La connaissance est nécessaire pour construire des réponses. Nous connaissons certaines familles et leurs parcours, d'autres non. Il n'y a pas une forme unique de sans-abrisme. Il y a des hommes et des femmes, français ou étrangers, de l'Union Européenne ou d'ailleurs, qui se trouvent dehors. Ils sont soumis à des règles de droit extrêmement variées. Chaque famille a son histoire, face à laquelle il n'y a pas de réponse unique. Le **Plan d'action logement/Hébergement** (PLALHPD) de la Métropole est la boîte à outils que nous devons utiliser.

Il y a une question de responsabilité. L'Etat a une responsabilité première en matière d'accueil et d'hébergement. Et la Métropole comme les départements a la charge de protéger les femmes seules avec des enfants et les enfants de moins de trois ans. Certes il est toujours possible de chercher ailleurs le responsable. Face à la détresse ce n'est pas toujours très digne. **Mais nous ne pouvons ignorer les devoirs qui nous incombent.** La Métropole a des obligations.

Il est nécessaire enfin de manifester une volonté politique forte : sur la question des droits de l'enfant, nous célébrons la Convention Internationale des Droits de l'enfant, nous qualifions nos villes « amies des enfants ». Il n'est pas possible de ne pas en tirer de conséquences. **Nous proposons au élu.e.s de la ville de Lyon et de la Métropole de prendre l'engagement de tout mettre en œuvre pour qu'il n'y ait plus un seul enfant dans la rue.** Nous demandons à la Ville de Lyon et à la Métropole de créer les conditions de mise en œuvre de cet engagement :

- En se donnant les moyens de connaître les nombres et les conditions des familles à la rue pour fixer une échéance à la fin du sans-abrisme familial.
- En soutenant l'action des associations qui portent des projets qui concourent à des réponses pérennes.
- En mobilisant largement les moyens publics et privés qui permettent d'atteindre les objectifs fixés.
- Dans le cadre du PLALHPD, en organisant dans les territoires des temps de travail réguliers réunissant acteurs de l'urgence sociale, élus de proximité et partenaires sociaux.